



VILLE DE / TOWN OF  
**BARKMERE**

**RÈGLEMENT DE ZONAGE  
Annexe 1**

**Plan de zonage**

(Ce plan fait partie intégrante  
du règlement de zonage de  
la Ville de Barkmere)

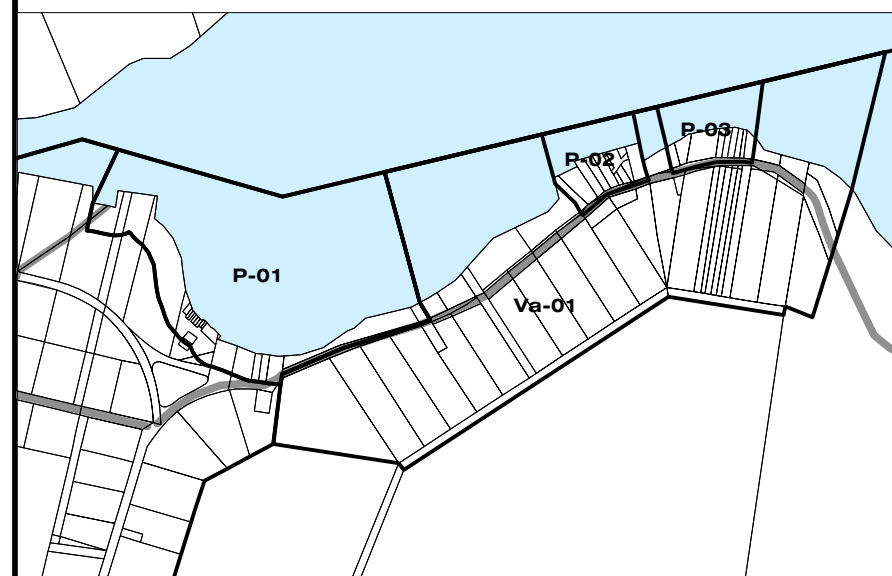
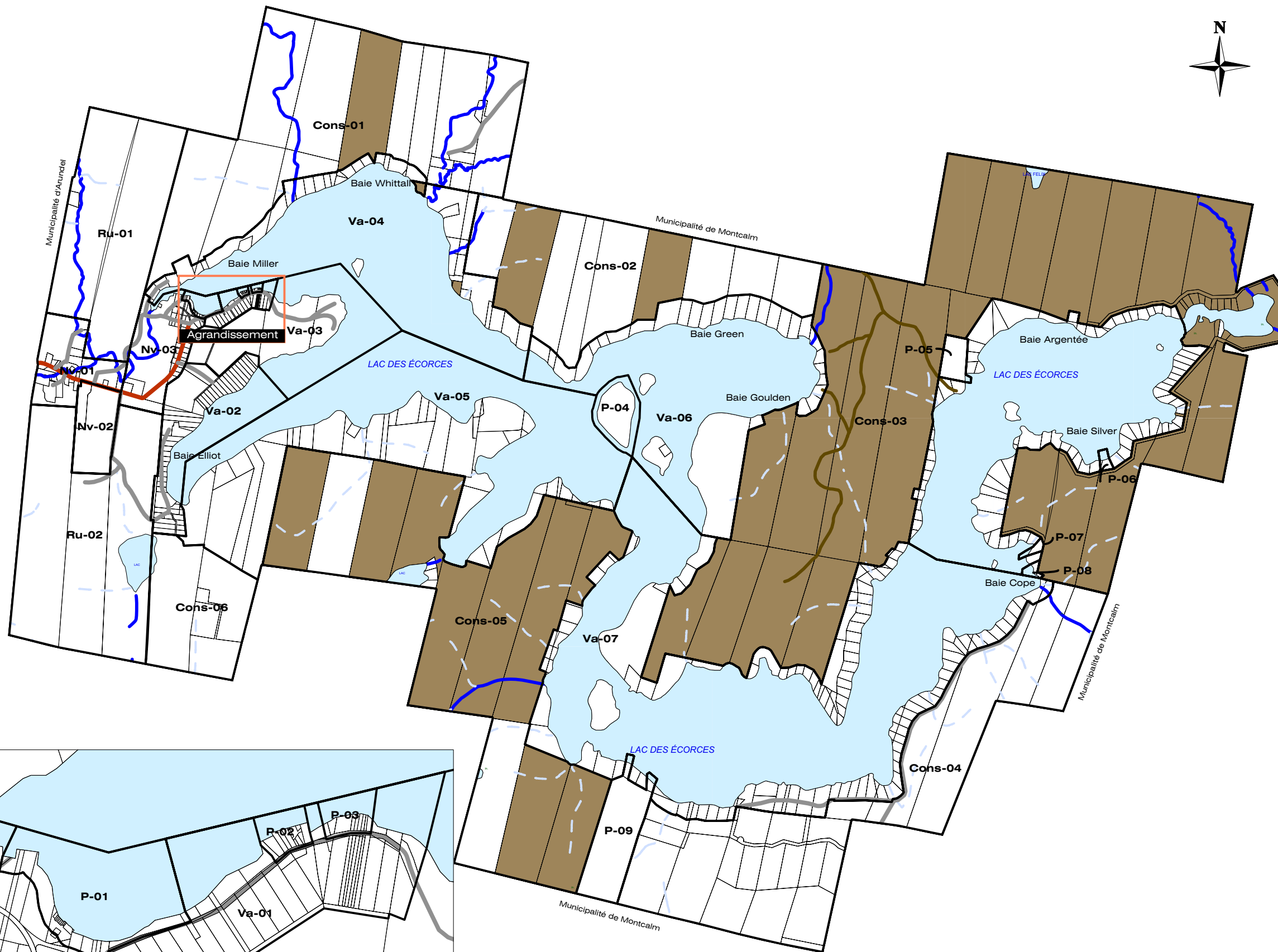
- Limite de zone
- P = Publique
- Va = Villégiature
- Ru = Rurale
- Nv = Noyau villageois
- Cons = Conservation
- Accès véhiculaire fonctionnel
- Chemin forestier
- - - Cours d'eau intermittent
- Cours d'eau permanent
- Lac
- Limite municipale
- Limite de lot
- Rue publique
- Terre du domaine public

MODIFICATIONS AU PLAN DE ZONAGE

No. de règlement	Entrée en vigueur

Date : 13 juin 2009

Échelle: 1 : 2 500



**Agrandissement**

Les cours d'eau, les milieux humides et les pentes figurant sur cette carte ne sont fournis qu'à titre indicatif seulement. Lors de la présentation d'une demande relative à un permis ou un certificat, la présence ainsi que la délimitation de ces cours d'eau, milieux humides et pentes doivent être établies matériellement et considérées aux fins de celle-ci.

